

POSITION LANGAGE CLAIR SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR



Le présent document est sur l'aide médicale à mourir.

Ce document présente ce que l'Inclusion Canada pense et croit sur l'aide médicale à mourir.

QUEL EST LE PROBLÈME AVEC L'AIDE MÉDICALE À MOURIR?

Depuis 2016, avoir une aide pour mourir est légal au Canada. Il y a dans la loi des règles strictes qui doivent être respectées.

INFORMATIONS DE BASE

- Il peut être difficile pour les personnes ayant une déficience intellectuelle d'obtenir des soutiens relatifs au handicap. Il peut y avoir des barrières pour obtenir les types de soutien suivants.
 - Aide au revenu
 - Technologie d'assistance
 - Aide ménagère et soutien personnel
 - Éducation inclusive
 - Soutiens à la formation et à l'emploi
 - Soutiens communautaires en matière de santé mentale
- Les facteurs suivants contribuent à expliquer pourquoi les personnes ayant une déficience intellectuelle ne sont pas incluses dans la société canadienne.
 - Elles ont des taux de pauvreté plus élevés.
 - Elles sont plus isolées socialement.
 - Elles ont moins accès à des logements accessibles qu'elles peuvent se permettre.
 - Elles ont plus de problèmes d'itinérance.
 - Elles ont un taux de chômage plus élevé.
 - Elles sont exclues de la main-d'œuvre.
 - Elles ne peuvent pas avoir accès aux soins de santé.
 - Elles sont victimes de violence et d'abus à des taux plus élevés.

- Les personnes ayant une déficience intellectuelle ne sont pas traitées de manière juste dans la société. Elles sont traitées différemment des personnes sans handicap. Leurs capacités ne sont pas valorisées. Leur vie n'est pas valorisée. De nombreuses personnes ont des préjugés sur le handicap. Ça comprend certains membres du personnel médical. Ça comprend aussi les personnes qui évaluent les normes des soins de santé. Les préjugés peuvent avoir des effets négatifs. Ils peuvent influencer la façon dont les gens jugent les personnes handicapées. Ils peuvent affecter la manière dont les gens se comportent envers les personnes handicapées.
- De nombreuses personnes ont une vision négative du handicap. Elles pensent que le handicap signifie que les gens « souffrent ». Ça peut faire paraître le désir de mourir raisonnable aux yeux des autres.
- Tous ces facteurs ont un effet sur les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ces facteurs ont aussi un effet sur leur taux de suicide. Elles pensent plus au suicide que les autres personnes. Elles ont un taux de tentatives de suicide plus élevé que les autres personnes.

INFORMATIONS QUE NOUS SAVONS ÊTRE VRAIES

- Les gouvernements du Canada doivent protéger les droits des personnes handicapées. Ça comprend les personnes ayant une déficience intellectuelle. Les droits des personnes handicapées doivent être les mêmes que ceux du reste de la société.
- Le Canada doit utiliser une approche des mesures de soutien aux personnes handicapées fondée sur les droits. Les Nations Unies ont demandé au Canada de confirmer qu'il le fera.
- Il y a du travail à faire sur l'opinion publique concernant les personnes handicapées. Les préjugés sur le handicap doivent être changés. Il doit y avoir plus de messages positifs sur le handicap. Les personnes handicapées ont besoin de messages qui les encouragent. Elles ont besoin de messages qui renforcent leur estime et leur confiance.
- Tous les niveaux de gouvernement au Canada doivent envoyer le même message. Le message est que le fait d'avoir un handicap n'est pas une raison suffisante pour être mis à mort. Les personnes handicapées ont une vie qui vaut la peine d'être vécue. C'est la même chose pour les personnes fragiles ou qui souffrent.
- De nombreuses personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent donner leur consentement légal toutes seules. Elles peuvent prendre leurs propres décisions médicales. Ça comprend des décisions comme une demande d'aide à mourir.
- Beaucoup de personnes ayant une déficience intellectuelle subissent des pressions ou sont forcées de faire des choses contre leur volonté. Parfois pour faire plaisir à d'autres personnes. Ou pour ne pas être un fardeau.

L'INCLUSION CANADA CROIT QUE L'ACCÈS À L'AIDE MÉDICALE À MOURIR DOIT RESPECTER LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'Inclusion Canada croit que l'accès à l'aide médicale à mourir doit respecter les droits des personnes handicapées. Cela peut se faire en prenant les mesures suivantes.

- Limiter l'accès à l'aide à mourir aux personnes en fin de vie naturelle. Veiller à ce qu'elle soit destinée à des personnes qui souffrent beaucoup et dont la qualité de vie ne s'améliorera pas.
- Exiger que la demande d'aide à mourir vienne uniquement de la personne qui souhaite mourir. Veiller à ce que la demande n'ait pas été faite sous pression. Veiller à ce que la demande soit claire et évidente.
- Exiger que les personnes aient la possibilité de changer d'avis. Veiller à ce qu'elles puissent retirer leur demande à tout moment avant le début de l'aide à mourir.
- Exiger le consentement libre et éclairé de la personne qui demande l'aide à mourir. S'assurer que les personnes sont réellement d'accord avec la demande de mourir. Veiller à ce qu'elles ne soient pas soumises à des pressions ou à des contraintes pour prendre une décision. Veiller à ce que la personne ait les soutiens nécessaires pour donner son consentement. Ça peut être des soutiens de communication. Veiller à ce que la personne continue d'accepter la demande au fil du temps.
- Promouvoir une approche large des soins à la personne. Communiquer avec de nombreux experts différents qui fournissent des soins. Inclure ceux qui ont le pouvoir de se battre en faveur de meilleurs soutiens. Communiquer avec d'autres gens qui connaissent la personne, si possible.
- Exiger un examen plus approfondi de la personne qui demande l'aide à mourir. Examiner les autres facteurs qui peuvent causer sa souffrance. Ça peut être des facteurs physiques ou sociaux. Ça peut aussi être des facteurs spirituels ou avoir un lien avec la psychologie de la personne. Chercher des moyens de soulager ses souffrances dans ces domaines.
- Veiller à ce que l'aide à mourir ne soit approuvée qu'en dernier recours. Avant de procéder à l'aide à mourir, veiller à ce que la personne dispose de différents types de soutien. Ça peut être des soins de fin de vie. Ça peut être des soutiens liés au handicap ou des soins de relève.
- Mettre en place un bon système de surveillance de l'aide à mourir. Veiller à ce que le système reçoive le type de renseignements suivants.
 - Comment et pourquoi une personne souffre. Les raisons qu'elle a données pour demander une aide à mourir.